



## Colloque organisé par l'Adapei Aria Vendée mardi 6 novembre 2018

Intervention de Luc Gateau, Président de l'Unapei

### La transition vers une société plus solidaire et inclusive

---

Je remercie l'Adapei Aria Vendée d'avoir été à l'initiative de ce colloque qui nous réunit aujourd'hui en ce lieu ainsi que son président Philippe-Marie Durant pour son invitation à venir échanger sur les enjeux de la transition inclusive.

Il s'agit d'un sujet sur lequel nous travaillons beaucoup au sein du réseau Unapei, un sujet qui interroge notre mouvement, et qui semble également interroger nos décideurs publics, tant au national, que dans les territoires. Nous allons réfléchir aujourd'hui, avec différents intervenants autour de retours d'expérience sur la transition inclusive sur les champs de l'école et de l'habitat.

La transition inclusive pour nombres de décideurs publics se résume à la transformation de l'offre médico-sociale et à un accueil en milieu ordinaire d'un plus grand nombre de personnes handicapées.

Il me semble cependant important de ne pas perdre **l'unique et seul objectif que doit servir la transformation de l'offre médico-sociale** : celui de répondre aux évolutions de la société, aux évolutions des attentes et des désirs des personnes handicapées et de leur entourage, celui de concrétiser les droits que nous mettons en œuvre dans nos accompagnements depuis des années au sein des établissements et services.

Cependant pourquoi je vous parle d'attentes et de désirs et non pas de besoins des personnes handicapées ? Nous avons longtemps privilégié en France une approche protectrice de l'accompagnement des personnes handicapées. La convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées nous guide afin de privilégier plutôt une approche fondée sur l'individu, son autonomie et ses capacités.

Les réformes en cours du secteur médico-social doivent permettre d'aborder la situation des personnes handicapées par les droits et les libertés, quel que soit leur handicap.

Les associations gestionnaires ainsi que tous les acteurs impliqués dans la politique publique du handicap ont donc une responsabilité : celle de donner la priorité à l'accompagnement des droits des personnes en situation de handicap.

### **Comment articuler la transformation de l'offre médico-sociale avec la volonté de rendre plus inclusive notre société ?**

Les personnes handicapées et leurs familles, les associations qui accompagnent les personnes handicapées, les professionnels du secteur médico-social, n'y arriveront pas seuls. Nous avons tous un rôle à jouer, à tous les niveaux, toutes les composantes de la société ont un rôle à jouer.

**Nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, la société inclusive ne se décrète pas, elle se construit, ensemble.**

L'Unapei part du postulat que la société doit donner sa place à chacun, quelle que soit sa singularité et sa situation.

Concrètement dans une société inclusive :

- Tout enfant est scolarisé et partage des moments avec les autres élèves.
- Toute personne a le choix de vivre où elle le souhaite et avec qui elle le souhaite.
- Toute personne a accès à des programmes de soins et de prévention en santé.
- Toute personne dispose de ressources suffisantes pour vivre. Le travail constituant un moyen de gagner sa vie et de développer son utilité sociale.

Nous ne souhaitons cependant pas une société dite inclusive qui n'en aurait que le nom, c'est-à-dire qui permette la fréquentation du milieu ordinaire sans accompagnement calibré.

Changer les pratiques, changer de posture, saisir les opportunités qui nous seront laissées, nous l'espérons dans le cadre des projets d'expérimentation à

venir : **nous devons collectivement nous investir socialement dans cette démarche.**

**La transformation de l'offre médico-sociale a déjà commencé depuis plusieurs années mais la réalité est que les associations ont du mal à s'y engager sereinement car un certain nombre de zones d'ombres persistent encore aujourd'hui.**

On le sent d'autant plus à l'aube des projets d'expérimentation qui se mettent en place sur les territoires : Qu'entend-on par 100% inclusif ? Qu'est-ce que cela veut vraiment dire ? Quels seront les indicateurs qui permettront d'évaluer les politiques dites inclusives ?

**Où commence et s'arrête l'investissement social du gouvernement et de l'Etat français? Comment s'articulent les notions d'investissement social et de solidarité ?**

**Car il s'agit bien quand on parle d'investissement social de faire face aux mutations à la fois de la société mais aussi de l'Etat social.**

Côté Unapei, par exemple, nous connaissons bien les mutations sociales et sociétales, nos associations y sont confrontées quotidiennement : évolution des attentes des personnes que nous accompagnons, fratrie qui s'éloigne, parents qui vieillissent puis disparaissent, couples qui se séparent, précarité qui s'installe.

Côté Etat social, on nous affiche pour l'instant des ambitions de politiques inclusives dont nous avons du mal à percevoir les contours.

Il ne s'agit pas seulement de dire aux acteurs du social et du médico-social qu'ils peuvent faire mieux avec moins : la vraie question est de savoir **quelle est la responsabilité de l'Etat vis-à-vis des personnes handicapées qui sont des citoyennes comme les autres ?**

Derrière les enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale se pose la question des parcours de vie des personnes handicapées et donc de manière beaucoup plus large la question de la coordination des acteurs et des politiques publiques qui doivent inscrire les personnes handicapées dans une démarche de développement social, d'«empowerment» comme on dit en anglais.

C'est bien de cela dont doit traiter la «*désinstitutionalisation*» : il n'est pas question de fermer tel ou tel établissement, il est question d'accompagner les

personnes handicapées à 100% de leur citoyenneté. En ce sens, il est évident que les enjeux de la désinstitutionnalisation ne se situent pas uniquement au niveau du médico-social.

A l'Unapei, nous nous sommes engagés à accompagner les transformations de la sphère sociale, à accompagner nos associations, ainsi que l'évolution des besoins et des attentes des personnes handicapées. Nos 550 associations sont des organismes vivants qui au quotidien ont toujours fait la preuve de leur capacité d'évolution, d'innovation, de créativité, et de résilience.

Il est important que les associations sachent anticiper et participer aux diverses mutations en cours, de la même manière que nos politiques publiques doivent profondément muter pour cesser de fonctionner en silo. J'espère que tous les acteurs concernés sauront prendre leur part de responsabilité. A l'Unapei, nous nous y sommes engagés comme vous pourrez le voir cet après-midi.

Pour accompagner les mutations dont je vous parlais précédemment, les acteurs de la protection juridique à titre d'exemple se confrontent déjà au jeu de balancier entre les deux notions d'«autonomie» de la personne et de «protection». Tout l'enjeu étant de faire coexister ces deux notions alors même qu'elles peuvent parfois paraître antinomiques.

Cet après-midi, nous allons évoquer l'habitat comme un marqueur de citoyenneté et socle de tous les possibles. Sans habitat, une personne n'aura pas accès aux soins, au travail, pas de vie sociale et affective, pas d'accompagnement dans la durée.

Habiter dans une société solidaire et inclusive suppose pour la personne de participer et de contribuer pleinement à la vie de la cité, d'accéder à une autonomie possible et choisie, tout en étant accompagné vers cette autonomie.

L'habitat ne se résume pas à 4 murs, l'habitat n'est pas seulement un logement, l'habitat est le fruit d'un choix. Cette liberté de choix est un sujet essentiel pour chacun d'entre nous y compris pour les personnes handicapées.

Cependant, cette liberté de choix est encore trop souvent entravée par la pénurie d'offres qui contraint souvent les personnes à choisir par défaut leur lieu de vie. Pour les personnes sans emploi ou qui vieillissent, le manque de dispositif d'accompagnements médico-sociaux rend souvent difficile la mise en œuvre d'un véritable choix d'habitat. En effet, combien sont les personnes

handicapées qui vivent chez leurs parents ou en habitat collectif faute de s'être vu proposé d'autres solutions d'accompagnement ?

«Je suis logé», «je vis chez», «je suis hébergé», «j'habite»... autant de nuances qui pourtant sont fortes de sens.

Une nouvelle ère est en marche, celle d'une vie choisie par les personnes handicapées parmi les autres. Les expériences innovantes voient le jour partout sur les territoires, les associations ont compris que pour répondre aux attentes des personnes, il n'y a pas un seul modèle.

La tête de réseau Unapei travaille pour sa part activement sur ces sujets dans le cadre d'un collectif inter-associatif qui vise à promouvoir cette nouvelle vision de l'inclusion sociale par l'habitat.

Construire l'habitat de demain des personnes handicapées dans la société contemporaine suppose d'instaurer un esprit collectif et coopératif. Cela interroge les liens que chacun est susceptible de nouer avec des personnes différentes, de percevoir la dépendance comme un lien qui nous relie les uns aux autres.

On ne peut concevoir l'habitat sans poser la question de ressources digne d'une vie choisie, des modes de financement des accompagnements suffisamment sécurisants pour permettre aux personnes d'expérimenter une vie autonome.

Lors d'un colloque récent à Lons Le Saunier ,2 intervenants importants prenaient la parole sur ces sujets :

Denis Piveteau qui faisait remarquer que le secteur médico-social serait amené à évoluer. Historiquement nous avons offert le filet de sécurité, la protection dont les personnes en situation de handicap avaient besoin. Toutefois ce n'est plus suffisant aujourd'hui il faut aller plus loin et il faut se rendre compte que le secteur médicalisé peut être enfermant.

Selon lui il faut accompagner et protéger vers plus d'autonomie, il faut permettre une plus grande présence au monde et il ne faut pas « fermer les établissements mais les ouvrir ».

Néanmoins la société inclusive ne fera pas table rase des solutions d'accompagnement actuelles. Selon lui il y a plusieurs phases dans

l'accompagnement des personnes en situation de handicap, quatre phases qui se succèdent sans pour autant supprimer la phase qui la précède.

1. Je vais vous aider
2. Quels sont vos besoins ? Je vais vous aider à combler ces besoins
3. Dites-moi quels sont vos besoins et aidez-moi à vous aider
4. Aidez-moi à m'aider moi

L'autre intervenant Etienne Petitmengin ex secrétaire général du CIH a insisté à plusieurs reprises sur la richesse des territoires. Selon lui la société inclusive ne se décrète pas depuis Paris, bien au contraire elle se construit à l'échelon local, où les problématiques diffèrent en fonction des spécificités. Il salue l'expérience territoire 100% inclusif car il pense que le département est un échelon intéressant d'action.

Denis Piveteau a souligné que la construction d'une société inclusive se ferait progressivement. Il faudra agir en premier lieu sur les secteurs de l'éducation et de l'emploi. Le secteur de l'habitat peut constituer un levier important dans la transition inclusive. Puis il faut agir à tous azimuts, en matière de transports, de culture, de loisirs, de sport... En tenant compte des opportunités offertes, de la réactivité et du degré d'ouverture du secteur en question.

Pour conclure mon propos, je souhaiterais partager avec vous le fait que nous nous sommes donnés cette année à l'Unapei un cap comprenant 3 orientations stratégiques, un cap qui nous donne des éléments de base essentielles pour mener à bien cette « Transition Inclusive »

**1. S'assurer que les personnes handicapées deviennent actrices de leur vie**

- en généralisant la démarche d'auto-détermination
- en garantissant à chaque personne et famille un accompagnement adapté.

**2. Contribuer à accélérer l'évolution de la société, vers plus de solidarité et plus de politiques publiques inclusives.**

- En co-construisant avec tous les acteurs de la société.
- En innovant toujours plus dans l'accompagnement des personnes et des familles.

### **3. Incarner les bienfaits du modèle associatif d'entrepreneurs citoyens.**

- En rendant puissant et visible le réseau Unapei, car notre société a besoin de nos associations pour comprendre les enjeux, les accompagner, faire du lien entre tous ...
- En renforçant la complémentarité de la triple expertise : personnes / familles / professionnels, fruit de nos expériences, de nos expérimentations, de notre savoir-faire.

C'est promis, je termine par quelques mots issus du document de la CNSA de juillet 2018 intitulé :

-Démarche prospective « Pour une démarche inclusive ouverte à tous » je vous invite à le lire attentivement car il est aussi le fruit d'un travail collaboratif important de toutes les parties prenantes de notre société.

Pour vous faciliter la compréhension, il y a une traduction en « Facile à lire et à comprendre » et dans cette partie je vous donne le dernier chapitre de cette traduction :

« Changer l'organisation pour proposer des réponses plus inclusives va prendre du temps. Les associations et les organismes qui travaillent auprès des personnes âgées et des personnes handicapées sur le terrain vont devoir changer leur façon d'organiser la vie collective.

Un peu plus loin dans ce chapitre : « Il faut prendre en compte ce qui existe déjà pour imaginer de nouvelles solutions pour les personnes handicapées et les personnes âgées »

Je vous remercie de votre invitation et de votre attention et me tiens plus tard à votre disposition pour toutes vos questions.